

HOURTIN

Le Magazine municipal - AUTOMNE 2023



Jardinerie / Création & Entretien d'Espaces Verts



ZA de la Meule - Lacanau Ville
05 57 17 50 81 - www.jardinerie-lacanau.fr 


ÉNERGIES PLUS 33
06 88 31 54 60
Spécialiste en Pompes à Chaleur

Installation • Dépannage • Entretien
Climatisation • Ballon Thermodynamique

12 rue de l'Industrie - 33990 HOURTIN
cedric.briongos@wanadoo.fr



Jeanne-Sophie JOUI
Audioprothésiste D.E
Agrée toutes marques, toutes mutuelles


Dépistage auditif
GRATUIT**


Audition 33 

RETROUVEZ VOTRE CENTRE AUDITIF SITUÉ
12, place de l'église - 33990 HOURTIN

05 56 73 38 18
jeannesophiejoui@audition33.fr

1 mois d'essai OFFERT
et sans engagement*

CHARGEUR OFFERT POUR L'ACHAT D'UNE PAIRE D'APPAREILS AUDITIFS*

CONTRÔLE COMPLET DE VOTRE APPAREILLAGE
Même si vous avez été équipé ailleurs

*Sur prescription médicale. **Test à but non médical.

Sommaire

- 04** LE MOT DU MAIRE
- 06** S.I.A.E.B.V.E.L.G.
- 08** SÉCURITÉ
- 10** TRAVAUX
- 12** ENFANCE & FAMILLES
- 14** A.L.S.H. ADOS
- 15** ANIMATIONS
- 20** VOTRE MAIRIE EN PERSONNE
- 21** PAROLE AUX JEUNES
- 25** ÉCONOMIE
- 26** ACTION SOCIALE
- 28** EXPRESSION DE L'OPPOSITION
- 29** SPÉCIALITÉ CULINAIRE
- 30** INFOS PRATIQUES



Magazine Municipal de HOURTIN Édition **AUTOMNE 2023**

Directeur de la publication :
Jean-Marc SIGNORET

Adjoint à la Communication & au Numérique : **Stéphane MARGALEF**

Secrétaire de rédaction et mise en page :
Corinne TARDITZ BELLIARD

Régie publicitaire : **Edipublic**
Imprimerie : Offset 5 édition
Distribution : **SL COM**
Périodicité : trimestrielle

Contact : Hôtel de Ville
BP 26 - 33990 HOURTIN
Tél : 05 56 73 28 43
population@mairie-hourtin.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.
pefc-france.org

Le Mot du Maire



Chères Hourtinaises, **C**hers Hourtinais,

Le proverbe connu «mieux vaut tard que jamais» s'applique comme un gant à la réunion de concertation du projet de production de pellets d'Enerbois... Quel étonnement de lire dans nos journaux locaux, que Monsieur le Sous-Préfet a fait assoir autour d'une table le porteur du projet Enerbois et l'association Impact 33990 pour une discussion sur les réels enjeux de cette usine granulés bois !

Mieux vaut tard que jamais donc... mais qu'il aurait été agréable que cela se passe ainsi pendant la dernière décennie ! Que de temps nous aurions gagné et de projets qui auraient vus le jour pendant cette période ! Mais la douche est froide, ils sont désormais impossibles !

Loin de la présentation et des images jusqu'alors véhiculées, ridicules et caricaturales d'un dessin d'enfant d'une usine en exercice des années 30, dégageant une épaisse fumée avec "d'énormes risques", poussières, bruit, poids lourds ; voilà enfin des personnes ayant la volonté de comprendre et échanger sur ce projet. Visiblement, le résultat est positif puisque le premier constat est la mise en place d'un dialogue constructif et apaisé, sans éluder les questions d'importance.

Faisons un petit récapitulatif de ce projet qui date de 2001 avec un premier contact avec Monsieur CLAVET (Maire de l'époque de 2001 à 2008). Il avait accepté le principe de cette usine. Celle-ci étant située alors bien au-delà de la zone économique actuelle, puisque prévue au niveau du parc photovoltaïque, à l'emplacement du terrain de moto cross.

Après les élections de 2008 et les nouvelles réglementations ce projet a évolué ; essentiellement pour des raisons d'urbanisme, avec la loi littoral en tout premier lieu (qui interdit tout développement d'urbanisation à l'extérieur des habitations ou lieu déjà construit).

Monsieur BIROT (Maire de 2008 à 2014) n'a pas eu d'autre choix que d'accorder logiquement ce permis dans la ZAE des Bruyères, en lien avec la toute nouvelle CDC Médoc Atlantique qui a le développement économique comme compétence sur notre territoire... Le bilan des résultats de cette ZAE, vous en conviendrez, est plus que mitigé ... et disons le... décevant pour l'économie et l'emploi à HOURTIN.

Une fois le permis de construire autorisé, il ne peut plus être annulé puisque cette délivrance correspond aux attentes des services de l'Etat. Ainsi, lorsque mes opposants m'ont sommé d'annuler le permis, j'ai mesuré le risque juridique d'une attaque en justice et de devoir indemniser des centaines de milliers d'euros de perte d'exploitation au porteur de projet. Vous comprendrez que mon ancienne équipe municipale, comme l'actuelle a eu la même lecture de prudence et de protection de la commune, d'autant plus qu'Enerbois qui a été attaqué vivement sur toutes les instances juridiques possibles, a toujours eu des jugements favorables.

Le projet d'Enerbois n'ayant pas abouti dans mon précédent mandat ; il est devenu un sujet orchestré pour devenir clivant lors de la campagne électorale, faisant en sorte que certains Hourtinais ont un peu tout mélangé. La conséquence a été une onde de choc forte et négative.

Le premier PLU a été remis en question et vu le contexte hostile, il a dû être abandonné. Celui-ci avait pourtant été jugé bon et valable par les services de l'état. Cela aurait dû suffire ... mais certains paragraphes, peut-être maladroits ou naïfs rédigés par notre bureau d'étude, ont attiré un nombre important de remarques par une nouvelle entité locale qui par son zèle a cassé cette première copie... qui était pourtant bonne pour HOURTIN. Le projet d'Aménagement durable des stations, qui était un projet d'ampleur sur le port et ses alentours, avec des réalisations intéressantes et qualitatives pour le tourisme et les professionnels est mort né. Aujourd'hui, rien ne reste de ses projets ... Et le temps passé ne se rattrape pas !

Aujourd'hui, pour moi, le constat reste bien AMER, cette page est refermée, comme un rendez-vous prometteur, râté pour de bien mauvaises raisons.

Un autre dossier que j'aimerais partager avec vous, concerne l'accusation d'une association Hourtinaise (elle se reconnaîtra !) qui avec quelques Hourtinais bien intentionnés (et accessoirement anciens utilisateurs), ont dénoncé par ressentiment envers le Maire, l'existence d'une décharge de déchets verts.

Cette décharge, j'en avais pourtant décidé sa fermeture en 2018, alors qu'un grand nombre d'utilisateurs la sollicitait régulièrement pour déverser leurs déchets verts. J'avais également requis le nettoyage des quelques débris qui n'étaient pas strictement végétaux et mis au recyclage. C'est certainement bien peu de chose et certains pourraient s'étonner de voir que des déchets verts dans une zone de campagne posent un problème majeur ? Quel est le préjudice, pour quelques souches entassées ? Est-ce si grave ?



Cette dénonciation judiciaire dont l'objectif était de me mettre des bâtons dans les roues, a pourtant de lourdes conséquences dommageables. Aujourd'hui ces "mouvements d'humeurs" vont coûter cher à l'ensemble des Hourtinais ! Ce dépôt a beau n'être composé que de déchets verts, aux yeux de l'Etat c'est juridiquement avant tout une décharge. Pour acter le processus administratif, nous avons le devoir de faire les études environnementales coûteuses et contraignantes, puis de remettre en ordre le site strictement sur la base dictée par les services de l'Etat.

Ce site aurait pu (dû) être définitivement nettoyé avec des moyens raisonnables et peu coûteux, puisque nous connaissons le terrain et son histoire, que nous avons le matériel pour gérer et broyer les végétaux... sans compter la volonté de faire cesser d'anciennes pratiques .

Mais aujourd'hui la « bienveillance » de certains coûtera à la Collectivité des centaines de milliers d'euros ! C'est vraiment navrant ! Autant d'argent qui ne peut être consacré à des équipements, des constructions sociales, des services complémentaires... Quel gaspillage, quelle bêtise ! Disons le ! Mais quel dommage !

C'est la rentrée, les enfants peuvent profiter de leur City stade tout neuf, les associations sont prêtes à accueillir les sportifs, les musiciens, les talentueux comme les débutants... C'est un bon moment, après l'euphorie de la saison touristique de profiter pleinement de notre si beau village !

Les compétiteurs reprennent le chemin de l'entraînement, pour une belle année de champions, de voile, de judo, de surf, de tennis, de rugby, de basket, ou de foot. Une saison pleine de musique et de dance, de repas festifs menés par des passionnés.

C'est aussi la saison de la chasse, qui vient de démarrer, avec un plaisir toujours présent, que la convivialité et la bonne gestion continuent ! Que ceux qui ne la pratiquent pas, profitent des connaissances sur notre nature en échangeant avec les chasseurs et surtout en apprenant sur la réalité de la pratique, sa sécurité, les espaces ... ils sont bien souvent sur leurs terres.

Cette rentrée, c'est également le mi-mandat. Il reste de beaux projets à réaliser qui mobilisent les équipes. Nous vous en parlerons avec plaisir très vite !

Bien fidèlement,

**Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET**



Préservation de la ressource et de la qualité de l'eau – zoom sur les produits phytosanitaires

Chaque début de mois, retrouvez les **actualités** sur les actions menées sur le bassin versant sur www.lacsmedocains.fr



💧 Les enjeux liés aux milieux aquatiques

Les lacs médocains et l'ensemble des milieux aquatiques sont sensibles aux apports, que ce soient en nutriments (nitrates, phosphates) mais aussi en produits phytosanitaires et molécules diverses. Les grands lacs de Hourtin-Carcans et Lacanau sont en effet caractérisés par une **faible profondeur**, une eau agitée par les **vents**, un **faible renouvellement** avec une **alimentation en eau temporaire** dans l'année ; ce qui les rend **sensibles à la qualité de l'eau**, tout comme l'ensemble des **milieux aquatiques** du bassin versant.

Des suivis réguliers sont réalisés sur les milieux aquatiques pour l'état écologique des masses d'eau, les eaux de baignades ainsi que des études sur les flux d'eau alimentant les lacs.



💧 Zoom sur les produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires, **herbicides**, **insecticides** ou **fongicides** se dégradent difficilement dans nos écosystèmes et leur utilisation excessive ainsi qu'une exposition à long terme peut avoir des impacts sur la **santé humaine et environnementale**. Ils sont utilisés de manière raisonnée dans les pratiques de **cultures** mais aussi dans la **gestion des espaces verts**, publics ou privés.

La réglementation

Au niveau national, la réglementation sur les produits phytosanitaires évolue depuis plusieurs années. La **loi Labbé** de 2014 et la loi de Transition Énergétique de 2015 visent à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries (sauf pour des raisons de sécurité). Depuis le 1er janvier 2019, les particuliers et jardiniers amateurs sont également concernés par cette réglementation.

Les objectifs

La limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires et leur utilisation raisonnée visent principalement :

- la préservation du **cadre de vie des populations et des générations futures**
- la préservation de la **qualité de l'eau, des milieux naturels et de la biodiversité**
- la limitation des risques pour la **santé**.



Les actions engagées à HOURTIN sur la gestion des espaces verts

La démarche « zéro phyto » et la gestion différenciée des espaces communaux

A HOURTIN, comme sur de nombreuses communes, la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires (démarche « **zéro phyto** ») et l'utilisation de **méthodes alternatives** ont transformé les pratiques d'entretien des espaces, plus **respectueuses** des espaces et des usages, ainsi que des écosystèmes.

Un **plan de gestion différenciée** a ainsi été défini par la municipalité de façon à conduire des actions avec une nature de soins adaptés au type d'espace et à leur utilisation ; chacun ayant son public, ses spécificités paysagères, ses usages. Au-delà des changements de pratiques, il s'agit aussi qu'un **nouveau regard des habitants et usagers** puisse être posé sur les espaces qui les entourent.

Arnaques et démarchage téléphonique



1. Un numéro surtaxé à rappeler

- soit vous répondez et personne ne vous répond car la communication a été interrompue ;
- soit vous ne répondez pas et le téléphone continue de sonner.

Si vous appelez, vous tombez sur un numéro surtaxé à 1 ou 2 €.

Attention ! Les numéros qui s'affichent commencent souvent par 0899, 0897 ou 1020.

2. Les arnaques aux SMS

Le message adressé vous indique :

- que vous avez gagné un chèque ou un prix ;
- qu'une fraude a été constatée sur votre compte bancaire ;
- qu'il y a un problème avec votre ligne téléphonique etc...

Vous êtes invités là aussi à rappeler un numéro surtaxé.

3. Un appel sur votre ligne fixe pour obtenir des éléments confidentiels

Cette arnaque consiste à se faire passer pour un service d'assistance technique (ex. : grande marque d'ordinateur, fournisseur d'accès à internet, etc.).

- Elle cible les possesseurs d'ordinateur,
- Sous le prétexte d'un problème technique, on vous demande d'aller sur un site web pour installer un logiciel qui permettra d'avoir accès à votre ordinateur pour le réparer ou réparer la connexion.

Cette escroquerie vise selon les cas à :

- Installer un logiciel malveillant pour capturer vos données confidentielles ;
- Contrôler à distance votre ordinateur et le rendre vulnérable ;
- Vous demander à terme votre numéro de carte de crédit ou de compte bancaire.

Les pratiques commerciales agressives : appels répétés, harcèlement

- des appels répétés vous faisant croire que vous êtes l'heureux gagnant d'un jeu ou d'une loterie ;
- le harcèlement téléphonique d'un démarcheur.



Depuis le 1er mars 2023, le démarchage téléphonique auprès des particuliers ne peut plus être effectué les week-ends et jours fériés. Les prospections commerciales téléphoniques doivent avoir lieu du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h.

Les particuliers peuvent toutefois être démarchés par les professionnels en dehors de ces plages horaires si un consentement exprès et préalable est donné par le consommateur (*décret n° 2022-1313 du 13 octobre 2022*).

De plus, un consommateur ne peut pas être contacté par téléphone plus de 4 fois par mois par le même professionnel ou par une personne agissant pour son compte. Si le consommateur refuse un démarchage lors d'un premier appel, le professionnel est tenu de ne pas le contacter pendant une période d'au moins deux mois suite au refus.



Escroquerie sur internet

1. Par e-mail : phishing et scam

Le phishing est une arnaque consistant à envoyer un mail vous demandant de communiquer d'urgence des données personnelles : mot de passe, numéro de compte bancaire ou de carte bleue. Les organismes dont on usurpe l'identité peuvent être :

- une banque ;
- un fournisseur d'accès ;
- une compagnie d'électricité ou de téléphone ;
- une administration.

Important : JAMAIS votre banque, votre fournisseur d'accès ou d'autres organismes ne vous enverront de mail pour vous demander des informations confidentielles.

Repérer un scam : un mail inconnu

Le SCAM est une variante du SPAM. Il prend généralement la forme d'un email dont l'objectif est d'abuser de la confiance du destinataire pour obtenir de l'argent. Le scam est une forme d'escroquerie.

• Il vous parle d'une forte somme d'argent qu'il ne peut débloquer qu'avec votre aide et vous propose un pourcentage.

- Mais auparavant, vous devrez lui avancer de l'argent pour ses frais.
- Ne répondez ni n'envoyez jamais d'argent : c'est une arnaque !

Important : ne faites rien non plus si vous recevez un mail vous informant que vous venez de gagner ou d'hériter d'une forte somme d'argent !

2. Sites de vente douteux : autre type d'arnaque sur Internet

- Méfiez-vous des offres trop alléchantes et des prix trop bas (à comparer avec d'autres sites concurrents) ;
- Privilégiez un site hébergé en France ou du moins sur lequel les coordonnées de l'entreprise se trouvent facilement ;
- Attention aux sites très récents ;
- Faites une recherche sur le nom du site de vente pour trouver des commentaires.

Bon à savoir : depuis le 28 mai 2022, la publication de faux avis pour promouvoir un produit est légalement interdite. De plus, lorsqu'il donne accès à des avis clients, l'e-commerçant doit indiquer comment il s'assure que l'avis publié émane d'un client qui a bien acheté ou utilisé le produit.

VICTIME d'une arnaque ? d'une escroquerie ?

Démarches à réaliser au plus vite :

1. Faites opposition sur votre carte bancaire en appelant le 08 92 705 705 ;
2. Portez plainte ;
3. Signalez l'escroquerie sur le site dédié du Gouvernement.

"Ma Sécurité" : un nouveau site dédié à la sécurité des citoyens l'application.

Un site unique : masecurite.gouv.fr permet d'entrer en contact avec la Police ou la gendarmerie 7 j/7 et 24 h/24 . Ces outils proposent un service de pré-plainte et de signalement, un accès à l'ensemble des numéros d'urgence et des renseignements sur les démarches à suivre en cas de vol mais aussi en cas de violences, de menaces ou d'escroquerie.



Opération de faucardage de la lagarosiphon major
HOURTIN Port : 32 m3
Piqueyrot : 30 m3



City stade
Un lieu de vie et de rencontres pour nos jeunes



Parcours de santé implanté autour de l'Île aux enfants à HOURTIN Port.
Parcours composé d'éléments *slalom*, *barres parallèles*, *barre de traction*, *table d'abdo* etc...
très apprécié des sportifs et des enfants.

Que la lumière soit et la lumière....

Les panneaux photovoltaïques récupèrent la lumière pour produire de l'électricité. L'avantage d'un tel processus est qu'il permet de disposer d'une source d'énergie inépuisable.

En effet, le soleil produit assez de rayonnement pour alimenter 10 000 fois la consommation énergétique terrestre. L'éclairage solaire **est parfaitement autonome et utilise une énergie renouvelable.**

Grâce à la technologie LED, elle est reconnue pour sa qualité d'éclairage et sa faible consommation. Les batteries sont de plus en plus performantes pour assurer une autonomie de plusieurs heures. Les panneaux photovoltaïques permettent donc de canaliser cette énergie et de la récupérer pour nous.

Contrairement aux lampadaires raccordés au réseau électrique, le déploiement de solutions d'éclairage solaire ne nécessite aucun travaux lourds de voirie liés au câblage ou à l'enfouissement.

Forte de ce constat, la mairie de HOURTIN, en partenariat avec la société *Sunna-Design** de BLANQUEFORT a décidé de mettre en place un lampadaire solaire afin de tester ses fonctionnalités ainsi que son efficacité sur notre commune. Il a été provisoirement placé sur un plot en béton à proximité du parking des anciens combattants (derrière l'église) et inauguré en présence de Monsieur le Maire le 10 Juillet dernier.

Cette solution permettra de le déplacer sur le chemin des écoles dès la rentrée scolaire.

Nous pourrions aussi imaginer ce type d'éclairage dans certaines de nos zones isolées, réduire l'empreinte carbone ainsi que notre facture énergétique. Un point sera fait sur cet équipement avant la fin de cette année.

* *Sunna-Design* : Société créée en 2011 et située à BLANQUEFORT (Gironde). Sunna Design est un pionnier de l'éclairage public solaire. Présente dans plus de 60 pays, elle conçoit, développe et fabrique **en France** ses produits.



LES VACANCES d'ETE 2023 à l'ALSH "la compagnie des petits loups"

Découvertes, sports, nature... un cocktail Vacances vitaminé



Au cours de la saison estivale les enfants du CP au CE2 ont pu profiter d'un cadre en pleine nature pour vivre pleinement leurs vacances.

Tout d'abord, changeons d'horizon ! On s'installe à l'Île aux Enfants, pour un peu de dépaysement.

Ainsi, tout le monde profite des infrastructures sur place et du lac. 

Le lieu est idéal pour souffler après une année studieuse. De nombreuses activités au programme ...

- une journée Kho Lanta,
- une nuit sous tente, 
- des baignades ...
- mais aussi.... des Olympiades 
- une semaine astronomie...



De beaux souvenirs pour les petits comme les grands !



Voyage autour du monde !

VENDREDI 30 JUIN, les enfants de l'ALSH ont offert un voyage autour du monde aux familles au cours de leur spectacle, avec des chants, des danses et une petite comédie musicale !

Malgré la pluie qui s'est invitée, les parents sont restés nombreux jusqu'à la fin.



L'équipe de la Compagnie des Petits Loups remercie tous les enfants pour leur magnifique prestation, les parents pour leur mobilisation et leur aide, et les services techniques pour leur soutien logistique.

De la douceur et du plaisir pour les Pitchounes !

Une trentaine d'enfants de maternelle ont, quant à eux, investi l'intégralité des locaux de l'ALSH : plein d'espaces, de couleurs, de coins de jeux et de découvertes.

Sans oublier les sorties au lac ou à l'accrobranche...



Espace Famille INOé



Pour utiliser ce nouveau service, même occasionnellement, **il convient d'activer votre Espace Famille INOé**. Cela vous permettra de déposer les documents constituant votre dossier. Dès votre dossier complet et validé par le service "ALSH", il vous sera possible d'effectuer vos réservations, vos annulations et aussi accéder à diverses informations utiles (**programmes d'activités, menus scolaires, règlement intérieur, tarifs...**).

Pour activer votre Espace Famille INOé, je vous invite à demander la création de votre compte famille en cliquant sur le lien suivant : <https://espacefamille.aiga.fr/11696587> . Il s'agit de la 1ère étape pour activer votre espace famille...



Petit retour sur l'été

Cet été, l'ALSH Ados a pu bénéficier du site de «l'île aux enfants» comme lieu d'accueil, mis à disposition par la commune, avec la contribution du service technique. Les jeunes se sont régalés durant tout l'été.

Alternance de loisirs créatifs, d'activités sportives et ludiques, de sensibilisation à l'environnement et de campagne de prévention, le programme proposé était riche et varié.

Mise en lumière de certaines activités à travers ces quelques photos...



Déjà la rentrée ! Programme des mercredis de Septembre/Octobre pour les ados

Afin d'apprendre à se connaître, à se respecter, nous commencerons l'année scolaire sur un programme d'activités proposées autour du «**Vivre ensemble**». De bonnes résolutions pour démarrer cette nouvelle année scolaire !!! **Inscription sur votre espace famille INOé.**

ALSH ADOS MERCREDIS SEPTEMBRE / OCTOBRE 2023
« VIVRE ENSEMBLE NOS DIFFERENCES A TRAVERS LE SPORT »
8H00-18H30 : PAS DE DEPART AVANT 17H00

06 septembre
Matin : Qui sommes nous ?
Après midi : Prise du Drapeau

13 septembre
Matin : Le plaisir du Respect
Après midi : Basket - Ball

20 septembre
Matin : Savoir lire une carte
Après midi : C.O Urbaine

27 septembre
Matin : Entraide et tolérance
Après midi : C.O Nature

04 octobre
Matin : Règle de vie
Après midi : Ultimate

11 octobre
Matin : Préparons nos mercredis
Après midi : Rugby flag

18 octobre
Matin : Jeu de Rôle
Après midi : Foot en Marchant

Programme non contractuel, proposition d'activités de remplacement au gré des conditions climatiques

06 75 20 06 61 espacejeunesse@mairie-hourtin.fr
<https://mairie-hourtin.fr> <https://www.facebook.com/hourtinenfancejeunesse>

SEPTEMBRE

SAMEDI 16 - 12H00 à 19H00

Repas apporté et partagé "à la bonne franquette"

Organisée par DHMV

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

DIMANCHE 17 - 10H00 - 18H00

"Fêtes des arts"

Organisée par DHMV

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

SAMEDI 23 - 20H30

Le chœur des filles de la maîtrise de Bordeaux

Organisé par l'Université Musicale Hourtin Médoc

Entrée libre

Eglise Sainte-Hélène - HOURTIN bourg

SAMEDI 23 - 20H30

Grand Loto

Organisé par l'association LAC

Nombreux lots : 4 aspirateurs souffleur-broyeurs, plancha, 3 jambons etc... Buvette, crêpes et tombola sur place

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

SAMEDI 16 & DIM. 17 - JOURNEE

"Médoc' Up"

Organisée par le CVHM (licence obligatoire)

Renseignements et inscriptions : club-voile-hourtin.fr

CVHM - Piqueyrot



LE CHŒUR DE FILLES
DE LA MAÎTRISE
DE BORDEAUX



VENDREDI 29 - 15H00

"La fantastique aventure des comptoirs des Indes"

Conférence organisée par l'UTLHM

Salle d'animation - HOURTIN port

OCTOBRE

SAM. 7 & DIM. 8 - 10H00 A 18H00

Samouraï Party 2

Organisée par la section Ken Ryu de l'USCH

Jeux vidéos, démonstrations et initiations : sabre japonais, Origami, Calligraphie,...

Salle des fêtes - HOURTIN bourg



Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
mairie-hourtin.fr - onglet "Culture, Animations et Sports"



DIMANCHE 8

Marches (5 & 7 km) et course (16 km)

Organisée par la municipalité et le club de marche "Les Hourtin' errants" de l'USCH au profit de la prévention du cancer du sein.

Départs : 9h30, 9h45 & 10h00

Participation : 5,00 €

Maison de Santé Pluridisciplinaire



DIMANCHE 22 - Journée

Régate dériveurs

Organisée par le CVHM (licence obligatoire)

Renseignements et inscriptions : club-voile-hourtin.fr

CVHM - Piqueyrot

DU 28 AU 31 - JOURNEE

Grand prix de l'armistice ILCA

Organisée par le CVHM (licence obligatoire)

Renseignements et inscriptions : club-voile-hourtin.fr

CVHM - Piqueyrot

SAMEDI 7 - 14H00 A 15H00

Qi Gong

au profit de la prévention du cancer du sein

Organisé par l'assoc. "Le temps d'être"

Participation : 5,00 €

Salle André Lagune - HOURTIN bourg

VENDREDI 13 - 15H00

"La Rousseur dans l'Art et les Mentalités"

Conférence organisée par l'UTLHM

Salle d'animation - HOURTIN port

SAMEDI 14 - 20H00

Bal country avec le Duo Mc Kenzie

Organisé par l'association "Les Desperados"

Entrée : 13,00 € (11,00 € si réservation)

Restauration sur place.

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

SAMEDI 28 - 15H00

Défilé d'Halloween

Organisé par la municipalité en partenariat avec le COACH

Salle des fêtes - HOURTIN bourg





NOVEMBRE

SAM. 25 & DIM. 26 - 10h00 à 19h00

Vide grenier

organisé par l'association DHMV

Salle des fêtes & annexe - HOURTIN bourg



DECEMBRE



Noël des enfants de la commune



HOURTIN
NATURELLEMENT

VEND. 8 & SAM. 9

TÉLÉTHON

Nombreuses animations sur la place de l'église pour les petits et les grands

Programme disponible à partir du 1er novembre sur le site de la mairie : www.mairie-hourtin.fr

Place de l'église - HOURTIN bourg

SAM 16 & DIM 17 - 10h00 à 19h00

Marché de Noël

Organisé par la municipalité en partenariat avec la section "Les après-midi créatifs de l'USCH"

Nombreux artisans d'art, gourmands et locaux

Salle des fêtes et annexe - HOURTIN bourg

DU 15 DEC. AU 07 JANV.

Patinoire synthétique

Ouverte tous les jours

(fermée le lundi 25 décembre et le lundi 1er janvier)

Programme page 18

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

DIMANCHE 3 - 15h00

Noël des enfants de la commune

Organisé par l'USCH en partenariat avec la mairie.

Au programme : goûter, spectacle, cinéma et...

rencontre avec le Père Noël

Salle des fêtes - HOURTIN bourg



MARDI 19 - 15H00

"Hommage à LA CALLAS - 100ème anniversaire"

Conférence organisée par l'UTLHM

Salle d'animation - HOURTIN port



LA PATINOIRE EST DE RETOUR !

Suite au succès rencontré l'année dernière, la patinoire revient cette année pour le plaisir des petits et des grands !

Ouverture de la patinoire tous les jours

Du 15/12 au 07/01/2024

(sauf les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier).

Première nocturne :

**VENDREDI 15 DÉCEMBRE
de 19h00 à 23h00**

puis tous les vendredis soirs.

La patinoire sera ouverte tous les jours du 18 décembre au 7 janvier 2024 et sur réservation pour les groupes (10 personnes minimum).



*Patinoire synthétique respectueuse de l'environnement
sans eau ni électricité*

(Chaussures désinfectées après chaque utilisation)

**Horaires d'ouvertures consultables sur le
site de la mairie à partir du 1^{er} décembre**

Tarifs : 4,00 € les 30 mn

Tarifs groupes : contact 05 56 73 28 43

Marché artisanal et gourmand de Noël



**Marché de Noël
SAMEDI 16 et
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
de 10h00 à 19h00
Salle des fêtes - HOURTIN**

Des artisans d'arts seront accueillis :
*décorations, couronnes et composition de Noël,
tricots, savons, textiles, bijoux, pierres précieuses,
créations sur du bois et bien d'autres encore.*

Et pour satisfaire vos papilles, les artisans des
métiers de bouche vous proposeront : biscuits de
Noël, biscottes et pâtisseries de conservation.

Pendant le marché de Noël, **la patinoire sera
ouverte sans interruption**, avec la présence du
Père-Noël. **Le père Noël** déambulera dans les
allées du marché et se prêtera à une séance de
photos **le samedi 16 et le dimanche 17
décembre de 16h00 à 18h00.**

Pour les artisans, renseignements au
06 48 86 54 58

Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
<http://mairie-hourtin.fr/agenda/>

- Programme indicatif sous réserve de modifications -

Une nouvelle année.

Après le Forum des associations qui nous a permis de nous retrouver, nous invitons tous nos adhérents à nous rejoindre pour l'Assemblée Générale **le 23 septembre 2023 à la salle d'Animation à 17 heures**. Cette assemblée sera suivie d'un verre de l'amitié et de quelques gourmandises.

En Octobre, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants de 6 à 10 ans **aux Vacances Omnisports qui auront lieu du 23 au 27 octobre 2023**. L'occasion de leur offrir une découverte festive de différents sports.

Enfin le 3 décembre, c'est à dire un peu plus tôt que les années précédentes, nous accueillerons tous les petits et grands Hourtinais pour fêter Noël.

Renseignements et inscriptions au 05 56 09 17 99

ou par courriel : usch@wanadoo.fr

Suivez nous sur FaceBook (usch hourtin) ou Instagram (USCH33)

BON A SAVOIR

Zéro pesticide dans le cimetière, c'est possible ! L'herbe remplace le gravier

Grâce à une gestion plus naturelle des espaces et à la démarche Zéro pesticide, une véritable mutation s'est opérée. L'interdiction d'utiliser les phytosanitaires dans l'espace public a fortement modifié les pratiques d'entretien de notre cimetière. Il n'est pas simple de revoir les façons de faire pour respecter la loi. Ce changement de pratique demande de réels efforts financiers de la part de la collectivité. L'enherbement, est une réponse à l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires.

De nouvelles techniques d'entretien :

1. La tonte mulching, une technique vertueuse

Le mulching est une technique qui consiste à tondre la pelouse sans ramasser. L'herbe est broyée grâce à un effet cyclonique lors de la tonte. Les particules se déposent en couche protectrice conservant l'humidité du sol et produisent de l'humus. Le mulch, n'a que des avantages : tonte, paillage et fertilisation.

2. Le passage du rotofil dans les allées.

3. Les espaces inter-tombes qui font la séparation entre deux sépultures. Difficiles d'accès, ce sont certainement ces espaces qui demandent le plus d'entretien. L'enherbement des inter tombes est envisageable lorsque le passage d'une tondeuse est possible. Ce qui n'est pas le cas dans notre cimetière.

L'entretien d'une sépulture incombe au concessionnaire ou ses ayants-droits. De nombreuses concessions sont en état d'abandon, non entretenues ! Le cimetière a la particularité de voir intervenir plusieurs types de gestionnaires :

- 1. la Collectivité** : entretien des allées, des espaces engazonnés, des espaces d'inhumation spécifiques (jardin du souvenir, terrain commun...)
- 2. les familles** : entretien de la concession, inter tombe et des constructions qui s'y trouvent.



**Un portrait d'agent vous est proposé. Sa vie, son engagement, ses missions....
Aujourd'hui, Myriam MUNDO nous raconte son parcours.**



Myriam MUNDO, Responsable du Pôle Enfance Jeunesse Comment êtes-vous arrivée à HOURTIN ?

Arrivée en 2009 à la Mairie de HOURTIN pour développer le CCAS, j'ai été missionnée dans les mois qui ont suivis sur la coordination des services enfance Jeunesse. La crèche et le centre de loisirs venaient d'ouvrir leurs portes.

J'arrivais d'Ile de France où j'étais responsable d'une antenne sociale de la CAF. Avec mon mari et mes 3 enfants, c'était l'installation dans une région chère à notre cœur puisque de la famille de mon époux habitait le Médoc, dont HOURTIN.

De mon côté, j'étais ravie de revenir dans le sud-ouest et de me rapprocher du berceau familial : le Périgord.

La citadine que j'étais, n'avait de toutes façons qu'un seul objectif : vivre à la campagne, au rythme des saisons et des traditions ancestrales, jardiner, aller me promener sur la plage, avoir un chien... Et ici, dans le Médoc, j'étais aux anges !

Dotée d'un double cursus de niveau bac+2/3 - en comptabilité et gestion d'entreprises d'une part, et en direction de structures/projets sociaux d'autre part - mon parcours m'a mené dans des univers différents : l'informatique de gestion, la formation d'adultes, le développement d'actions socio-culturelles... dans le secteur privé comme public.

Maintenant, depuis 2012, je suis responsable du Pôle Enfance et Jeunesse pour la commune de HOURTIN.

Quelles sont vos fonctions au sein du service Enfance et Jeunesse ?

Mon quotidien s'articule entre des tâches purement administratives comme la gestion du personnel ou la recherche de subventions et des missions de développement de projets. C'est d'ailleurs ce que je préfère : contribuer à mettre en place des projets ou faire évoluer les services à la population, dans le cadre du projet politique des élus municipaux. Cela est une mission passionnante, toujours à réinventer. Comme ce beau souvenir : le concert de Pierre et le Loup, dans l'église où nous avons exposé les réalisations GRAPHIQUES des enfants. Les enfants étaient ébahis ! Les adultes aussi ! Une vraie émotion de voir ces yeux grands ouverts et d'avoir contribué à cette réussite.

Je travaille avec une équipe pluri-disciplinaire composée de qualifications et de personnalités différentes, une équipe assez stable, investie, motivée, professionnelle. Ensemble, nous partageons les réussites et passons les périodes plus tendues.

Aujourd'hui, je dirai que la période la plus difficile a été sans conteste la période sanitaire COVID. Je me souviendrai de ce jour où j'ai demandé à mes collègues d'oublier notre projet éducatif et de ne chercher que la légèreté et la sécurité des bambins. Tous, animateurs, agents d'entretien, ATSEM, ils m'ont bluffé par leur volonté de faciliter la vie des enfants et leur imagination, leur réactivité.

Avez-vous d'autres ambitions ? Que pouvons-nous vous souhaiter ?

A environ 5 ans de la retraite, je profite encore à fond de cette vie active, mais je commence à envisager une nouvelle vie, un autre rythme.

Et dans mes projets ? Poursuivre mon investissement bénévole et voyager un peu, en Europe surtout, prendre du temps pour avancer sur mon arbre généalogique, profiter de mes petits-enfants et, peut-être ouvrir des chambres d'hôtes.

Merci Myriam.



"La musique , c'est du bruit qui pense." C'est la citation de Victor HUGO que vous trouverez en découvrant la page du site internet de l'école de musique de HOURTIN. Une personne intéressée trouvera rapidement Monsieur HALTER en circulant dans ces pièces au-dessus de la salle des fêtes, qui accueillent nos musiciens. Il sera du meilleur conseil pour vous éclairer sur tout type de question musicale. Sa fierté est bien de faire vivre une école et non pas un atelier de musique. Ce lieu se destine ici à des personnes motivées , avec l'objectif que chacun devienne autonome avec son instrument. C'est une discipline qui servira toute la vie, en plus de l'éveil incroyable que procure l'apprentissage d'un instrument et du solfège. L'exigence au quotidien que nécessite la pratique est récompensée par une ambiance chaleureuse, des programmes équilibrés pour faire progresser et la certitude de ne plus jamais vous ennuyer !

Vous êtes intéressé ? Poussez donc la porte de l'école ! Ou prenez

contact : ecoledemusiquehourtin@gmail.com <https://www.ecolemusiquehourtin.com>

Bonjour Titouan, tu es Hourtinais, peux-tu te présenter ?

J'ai 17 ans et demi, je suis lycéen à LESPARE. Je pratique le piano et je suis à l'école de musique depuis 2014.

J'adore faire de la trottinette free style, j'écume les skate parcs adaptés à mon niveau partout en France. Le privilège de vivre proche de l'océan me donne la chance d'aller surfer de temps en temps. Je fais également du tennis à HOURTIN. J'ai tout pour bien m'occuper ici !

Comment as tu choisi le piano ? Te souviens-tu de ton premier contact avec la musique ?

J'ai toujours baigné dans la musique me semble-t il. Chez mes grands parents, il y avait un piano. Petit, j'aimais jouer avec, créer des choses. C'est ce qui a éveillé mes parents à me proposer de prendre des cours. C'est ainsi qu'ils m'ont inscrit à l'école de HOURTIN. J'ai été très surpris dès le premier cours. J'ai eu un grand coup de coeur ! C'est une belle histoire qui dure depuis presque 10 ans !

Dis-nous en davantage : quel cheminement musical empruntes-tu depuis tes débuts ? Y a-t il des changements ?

Au départ, j'ai fait du classique pur et dur. C'est très intéressant et formateur et permet d'acquérir avec certitude un bagage qui au fil du temps permet de s'ouvrir éventuellement à d'autres registres.

Cela a été mon cas, avec la recherche de Jazz, de blues, mais surtout des improvisations qui me sortent de ma zone de confort. Aujourd'hui si je sors du classique pour continuer à explorer mes improvisations, c'est bien ce socle de classique qui me permet de travailler ainsi.

Qu'écoutes-tu comme musique ? Comment vis-tu dans cette école ?

J'écoute de tout, il n'y a pas de réelle limite à mon écoute dans le contemporain comme dans le classique. Rap français, américain, reggae, les musiques latines, tout peut me plaire. J'aime beaucoup par exemple la bande annonce du film "Buena vista social club". Ce qui est curieux, c'est que lorsque j'écoute un morceau, je ne peux m'empêcher de l'analyser, de disséquer son rythme, ses refrains, mélodies ... la maîtrise de la langue musicale peut tout relier. C'est intéressant.

L'ambiance dans cette école y est excellente, c'est très convivial et familial, je m'y sens bien. L'apport technique est indéniable, la fidélité et l'entraide sont bien réels. Cela se ressent particulièrement pour les concerts ou examens par exemple, en plus des moments de vie. Tout est fait simplement, chacun s'y retrouve bien, sans aucun problème.

Je trouve également que cela est très utile comme entraînement dans la vie pour avoir confiance en soi. Cette discipline sans doute est précieuse pour faire face aux obstacles de la vie.

Quels sont tes prochains objectifs ?

Je veux continuer à explorer, à prendre du plaisir dans ma musique et surtout ne pas m'arrêter ! Avant tout , j'ai également le lycée à terminer avec le passage du bac cette année. Le théâtre comme le cinéma sont des sources d'intérêt pour moi. Pourquoi ne pas m'y lancer ?

Merci beaucoup Titouan. Tu es une bonne source d'inspiration, peut-être pour d'autres Hourtinais !

Tour du lac à VÉLO

JOUR 1

JUIN
05

JOUR DU DÉPART

Lundi matin, nous sommes arrivés avec nos vélos à l'école d'Hourtin. Nous avons mis nos sacs dans la voiture balai, puis après nous sommes partis de HOUTRIN à CARCANS pour aller rejoindre nos correspondants. Partis de CARCANS, nous avons pique-niqué à Bombannes.

Agathe, Guillaume et Gabriel.

La classe de CE1/CE2 de Fabienne BRIROT et de Frédéric POUSSE-GRANGÉ sont partis à l'aventure en vélo autour du lac, avec leurs correspondants de Carcans.

Voici leur récit !



Lundi après-midi, on est allé à l'accrobranche, il y avait deux groupes : un groupe qui posait ses affaires et qui s'installait au camping et un qui faisait l'accrobranche. Et après on a échangé. Ensuite on s'est douché. Puis à 19h, nous sommes partis manger.

Tom, Luka, Lucas et Loïse.

Bombannes



Lundi soir,
on a dormi dans
des tentes avec les
correspondants.
Les sanitaires
étaient tout en haut
de la dune, on a dû
escalader pour
aller se doucher et se
brosser les dents !

Mahée, Romane,
Erwan et Inayah



JOUR 2

Mardi matin, on nous a réveillés
à 7h00, on s'est habillé puis nous
avons rangé notre chambre. Nous
sommes allés au petit-déjeuner à
8h00. Après le petit-déjeuner, nous
sommes allés nous laver les dents,
et puis nous sommes allés jouer.
Ensuite nous sommes repartis en
vélo par la route des phares jusqu'à
la lagune de Contaut. Nous avons
mangé une salade de pâtes, des
chips, une compote et une banane.

Gabrielle, Jade et Soan

Contaut

Mardi après-midi, après avoir pique-niqué à la Lagune, nous
sommes allés voir les Vaches Marines. Ensuite, nous sommes
allés à l'île aux enfants. Après, nous sommes allés à l'UCPA
ranger nos affaires dans les chambres.

Enfin nous sommes allés jouer dehors. Romain, Gabriel et Jordanne



Centre UCPA HOURTIN

On est arrivé, on a posé les vélos et
après on est allé voir nos chambres.
On a pris les bagages et on les a
posés dans les chambres. Il y avait
un terrain de volley et des tables de
ping-pong. On s'est bien AMUSÉ !
Le soir on a mangé un burger, des
frites et une glace.

Lou, Yla, et Lylwenn

JOUR 3

Mercredi matin,
on est allé au petit-
déjeuner. On s'est préparé
pour rentrer chez nous. On
a regroupé les valises et les
parents sont venus nous
chercher, puis on est rentré
chez nous.

Les correspondants sont
repartis à Carcans en vélo.

Naïa, Lyam et Abigaïl



"Un grand merci à tous les partenaires qui nous ont aidés à financer cette aventure"



Garage à vélos



Dernière ligne droite avant le collège...



Visite du musée par les CM2

Les «anciens» ont transmis l'histoire de HOURTIN aux élèves de CM2 au mois de Mars.

Après avoir longuement travaillé en classe, ils ont pu devenir à leur tour, guides du musée et transmettre à leur tour cette histoire à un public conquis !

Un bel exemple de partenariat «Ecole-Musée» et de liens intergénérationnels.



Revoir les règles de sécurité routière et savoir rouler à vélo. Très important !



Les élèves de l'école ont la chance de pratiquer la voile au CVHM et le surf au club de surf de HOURTIN plage.



Visite du poste de secours et prévention à la sécurité.

La réserve des dunes et marais, un lieu de vie

1100 espèces de faune et 280 espèces de flore.
Les conserver est primordial pour notre avenir.

Quand on parle d'un conservateur, on pense à un vieux monsieur guindé avec un verre de whisky à la main. **Alexandre PELLET**, le nouveau conservateur ne ressemble pas du tout à ce stéréotype. C'est un homme jeune, sérieux qui porte la tenue de l'ONF. Pour le whisky, c'est raté !

Quand il est arrivé, il y a un an, comme conservateur, il présentait l'avantage de connaître déjà la réserve car il avait travaillé pour le bassin versant de la pointe du Médoc qui jouxte le nôtre.

Etre conservateur d'une Réserve Naturelle Nationale signifie être chargé de préserver la diversité biologique d'un espace menacé. On peut résumer ses actions selon trois axes :

- Protéger,
- Sensibiliser,
- Gérer.

La Réserve fait 2100 ha très diversifiés : soit 1200 ha de dunes boisées, 80 ha de dunes et 300 ha de zones de marais et pour ces fonctions, il s'appuie sur une petite équipe de 3,5 ETP. (Equivalent Temps Plein)

Pour protéger, il faut d'abord connaître et donc les suivis occupent une place importante des activités. Ainsi, le suivi de l'évolution des dunes, devenu d'autant plus nécessaire avec le réchauffement climatique et le suivi des oiseaux nicheurs dont le gravelot à collier interrompu.

Le suivi des dunes grises avec une expérimentation sur un secteur de reconstitution des dunes grises.

Le suivi des roselières en restauration sur les berges du lac près de Piqueyrot pour assurer les possibilités de reproduction des poissons par exemple.

Le suivi des amphibiens et des reptiles qui a amené à la création du crapaudrome aux abords de Contaut.

Le suivi de l'ouverture des marais : ainsi sur le palu de Molua essaie-t-on de garder le milieu ouvert pour favoriser la survie de nombreuses espèces.

Il existe aussi un suivi des libellules, des plantes patrimoniales et pour la première année des champignons. De plus l'université de TOULOUSE a engagé un suivi des coléoptères.

Et faire connaître : Bien sur, il existe une fonction de surveillance et de police mais il paraît plus important de sensibiliser le public : par des visites scolaires tout d'abord, du primaire à l'Université mais aussi par des visites guidées ou des moments « art et nature » pendant lesquels les publics découvrent la nature et les raisons des interdictions qui, au début, étaient souvent mal comprises.

Les animations autour du crapaudrome ont permis à des dizaines de personnes chaque année de mieux comprendre le rythme de vie et de reproduction des crapauds.

Gérer : c'est garder en état les parcelles qu'elles soient dunes, forêts ou marais pour éviter la disparition de l'éco système existant. Ainsi on entretient des espaces avec les vaches marines et on réactive la transhumance des moutons pour limiter l'embroussaillage. Des accords avec les chasseurs permettent de réguler les cervidés et les sangliers, la plupart du temps à l'affût pour éviter les piétinements et les dérangements de la faune.

Le conservateur doit aussi rendre des comptes aux financeurs : Etat, agence de l'eau, Département et bien sûr ONF qui contrôle la réserve. Un comité consultatif de gestion est réuni au moins une fois par an par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Le nouveau conservateur a aussi des projets comme la création d'un parc de contention pour les vaches, la restauration de mares dans la partie forestière et la création si les financements sont au rendez-vous d'un crapauduc qui permettrait aux crapauds de passer sous la route pour migrer sans risque vers la lagune.



Mutuelle communale !



Le cabinet MG COURTAGE, correspondant de l'Association Mandarine est à vos côtés pour offrir une mutuelle pour tous ceux qui en ont besoin !

Dans une démarche solidaire, la Mairie se mobilise pour améliorer l'accès aux soins de ses administrés en leur faisant bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous. Mutuelle communale car elle s'adresse à tous les habitants de la commune, la mairie restant totalement indépendante des contrats proposés.

L'association Mandarine, à but non lucratif, a pour correspondant le cabinet MG COURTAGE. Elle est principalement destinée aux retraités, aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs indépendants et aux étudiants. L'adhésion est accessible sans limite d'âge, sans questionnaire de santé et sans minimum de revenu. Elle négocie des tarifs de groupe pour proposer à ses adhérents des solutions santé au meilleur prix.

Des informations ?

Une réunion publique se tiendra le :

Vendredi 22 septembre 2023 - 18 H 00
à la salle d'Animation à HOURTIN Port

Une permanence en Octobre à la Maison de Santé :

- les lundis matin de 9h30 à 12h30 (local 15)
- les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00 (local 12) (selon calendrier).

Munissez-vous de votre contrat actuel pour comparer.

Sont à votre disposition pour toutes questions :

Mélanie et Michèle, représentantes du Cabinet MG COURTAGE situé au 3D route d'Hourtin 33121
CARCANS au 05.56.03.24.03/06.46.03.42.17 ou par mail à contact@mgcourtage.fr.

Seniors, soyez acteurs de votre santé !

Bien vieillir, c'est facile avec l'ASEPT Gironde

Parce qu'en adoptant des comportements sains et adaptés à son âge on augmente sensiblement sa capacité à rester en pleine forme plus longtemps !

L'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) a développé une gamme de conférences, de réunions et d'ateliers thématiques ouverts aux plus de 55 ans, quel que soit leur régime de retraite. Toutes les actions sont animées par des professionnels formés et spécialistes de la santé des seniors, et abordent une large palette de sujets : nutrition, bien-être, sommeil, mémoire...

Venez participer GRATUITEMENT aux actions et partager de bons moments à la fois instructifs et conviviaux.

Conférence débat Mardi 28 novembre 2023 à 10 heures
à la salle d'Animation HOURTIN Port
suivie d'un Escape Game (jeu participatif sur les mystères du sommeil)

Les Matous Vagabonds



Plus de quatre années d'actions dans la rue : stérilisations, identifications, soins, nourrissage, adoptions...

L'association contribue au bien-être animal mais aussi à celui de la population qui ne désire pas voir s'amplifier le phénomène de prolifération des félins sur sa commune. Ce ne sont pas moins de 647 chats pris en charge dont 344 chatons et chats adultes qui ont été adoptés.

Toutes nos actions demandent de l'énergie, de la patience, de la disponibilité de la part des bénévoles :

- Trapper à l'aide d'une cage trappe,
- Emmener le chat chez nos vétérinaires partenaires : le docteur Thong à HOURTIN, la clinique Vétérinaire de NAUJAC et celle de VENSAC. Nous les remercions pour leur professionnalisme et leur disponibilité.
- Soigner et sociabiliser le chat ou le chaton confié à une famille d'accueil. Celles-ci sont très souvent sollicitées et répondent toujours présentes. Elles font un travail remarquable.
- Nourrir les chats dits " libres ", tâche effectuée par des bénévoles aux cabanes de nourrissage.

Beaucoup de chats cette année encore ont été trouvés blessés, malades, abandonnés, perdus, non identifiés pour la majeure partie d'entre eux ce qui ne simplifie pas notre tâche afin de retrouver un propriétaire potentiel.

Nous rappelons par la même occasion que notre action 1ère est la prise en charge des chats errants. Il n'est pas de notre ressort de régler les problèmes des chats dont le propriétaire veut se séparer pour X raisons.. Cependant, nous nous efforçons de conseiller les particuliers. Nous parlons de la stérilisation de leur animal ; une femelle non stérilisée à 2 ou 3 portées par an : 4 ou 5 chatons par portée.... chatons qui seront donnés contre bons

soins à peine sevrés, non identifiés, non vaccinés et très certainement non stérilisés à l'âge requis. Les particuliers ne peuvent céder un animal sans sa mise en règle.

La castration d'un mâle est tout aussi importante : c'est un géniteur ! Nul besoin d'une première portée pour le bien-être d'une femelle. Elle peut être stérilisée avant ses premières chaleurs vers 6 mois voire avant. Le mâle doit être castré le plus tôt possible les vétérinaires sont de très bons conseils à ce sujet.

En ce qui concerne l'identification : seule la puce électronique ou le tatouage à l'oreille assurent à l'animal une sécurité, celle d'être retrouvé plus facilement en cas de fugue, de vol ou d'accident. L'absence d'identification est passible d'une sanction pénale. Par ailleurs, un animal quel qu'il soit, non identifié, est censé appartenir à personne d'où son envoi en fourrière si il n'est pas récupéré par une association. Une recommandation : pas de collier... Trop d'accidents sont à déplorer avec cet objet.

Une grande partie des habitants de la commune nous soutiennent (nous le constatons lors des collectes de nourriture) et cela nous conforte dans l'idée que nous devons continuer à faire entendre au public que la protection animale est une cause majeure. Nous sollicitons de l'aide pendant les collectes, pour du trappage, pour être famille d'accueil, notamment pour recevoir des chats adultes.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter l'association Les Matous Vagabonds au 06 77 24 96 60.

Nous recherchons toujours FÉLICIE disparue en mars dernier. C'est une chatte dite " libre ". Elle peut être n'importe où dans HOURTIN. Nous la signaler si vous pensez l'avoir reconnue. Merci.



**BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
OFFERT**

**RESTE A
CHARGE⁽²⁾
0€**

**30 JOURS
D'ESSAI⁽³⁾
GRATUIT**



SoluSons reconnecte ses patients aux sensations auditives

SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

Lacanau
23 avenue de la Libération
05 56 03 07 16

L'expression de l'opposition municipale

Chères Hourtinaises, chers Hourtinais,

Au moment où j'écris cet article (juillet), les émeutes sont encore présentes à notre mémoire et je ne peux pas écrire un article sur notre petite commune rurale sans avoir une pensée sur les événements qui ont secoué notre pays.

On se gardera bien de porter un quelconque jugement sur les causes et les effets de ces émeutes, d'autres que nous inondent les médias de leurs diagnostics.

Ce qui est frappant et consternant pour nous et nombre de nos concitoyens, ce sont les attaques contre ce qui est notre bien commun, outre le drapeau et les monuments aux morts, à savoir les mairies et les élus. Il y a eu également des destructions d'écoles, des maisons des jeunes, des bibliothèques etc .. toujours aussi inacceptable.

Nous avons la chance de vivre dans un pays où tous les citoyens électeurs peuvent s'exprimer lors des élections alors si nous ne sommes pas satisfaits, usons de notre droit de vote. Nous ne pouvons pas exprimer notre mécontentement en saccageant tous les biens communs et plus !!! Ce genre de situation est souvent le prélude à des exactions plus graves comme nous pouvons le voir dans certains pays et si nous n'y prenons garde cela pourrait arriver chez nous. Notre démocratie c'est notre bien le plus précieux et elle est fragile, alors défendons-la.

Il est important de rappeler qu'une majorité des élus communaux sont de simples bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie, motivés que par l'envie de s'investir pour leur commune et pour le bien commun.

Après ce «coup de gueule», quelque chose de plus léger, lorsque vous lirez ces lignes, ce sera la "rentrée".

Nous voulons parler de la rentrée associative. HOURTIN peut s'enorgueillir d'être une commune où le tissu associatif est omniprésent. Qu'est ce qu'une association ? «Une association est un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices. Elle peut avoir des buts très divers (sportif, défense des intérêts des membres, humanitaire, promotion d'idées ou d'œuvres...)». A HOURTIN, ce tissu associatif, très important est le résultat de l'engagement de nombreuses personnes et cela depuis des dizaines d'années, voire plus d'un siècle. Ces associations favorisent le lien social, favorisent l'intégration des nouveaux habitants, contribuent au dynamisme et permettent à chacune et chacun de pratiquer les activités de leur choix. Ces associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles très impliqués, qui donnent beaucoup de leur temps. Afin de faire vivre celles-ci et d'apporter des idées nouvelles, l'implication des nouveaux arrivants est primordiale.

Nous sommes à l'écoute de toutes les personnes qui souhaiteraient nos avis, des informations sur les positions prises par l'équipe lors des conseils municipaux et échanger sur toutes leurs préoccupations liées à notre commune.

Le groupe «Pour Hourtin avec vous»

Nous répondrons à toutes les demandes personnalisées (pas anonymes !!) faites à l'adresse mail :
pourhourtinavecvous@gmail.com

Nous écrivons aussi sur le site officiel de la mairie
<https://mairie-hourtin.fr/lexpression-de-lopposition/>

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos félicitations aux parents.

Miley DAVID REGLAT, née le 12 juin,

Maé LE POTTIER, née le 29 juin.

Mariages

Nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Caroline SAMSOEN & Charles DUBOURG,
le 29 juillet.

Décès

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre soutien aux familles en deuil.

Jean Michel BOUYER, le 8 juin,

Dominique DUMOUSAUD, le 18 juin,

Floréal RODRIGUEZ, le 19 juin,

Bernard SIMONNEAU, le 21 juin,

Marie-Ange LE CLERC née RAMDIN, le 28 juin,

Laurent VANBELLINGEN, le 29 juin,

Solange DUBO née DEDIEU, le 4 juillet,

Janine DUCROCQ née POUCHAIN, le 21 juillet,

Colette MARTIN, le 25 juillet,.

Spécialité culinaire



Cuisinez à côté de chez vous !

La salade landaise de Christelle. Une recette qui met à l'honneur beaucoup de produits de notre belle région. Un régal gourmand et réconfortant.

SALADE LANDAISE

pour 4 personnes

INGRÉDIENTS :

- 1 belle salade Batavia,
- 12 asperges cuites préalablement,
- 12 tomates cerises,
- 600 g de pomme de terre,,
- 4 tranches de foies gras et 4 de pain de campagne,
- 8 manchons de canard,
- 12 tranches de magret de canard confit fumé,
- 12 gésiers de canard,
- 1 belle poignée de pin,
- maïs,
- vinaigrette.

PREPARATION (20 minutes)

1. Mettre au four les manchons pendant 15 minutes.
2. Mettre à la poêle les pommes de terre à rissoler avec une partie de la graisse des manchons,
3. Faire revenir à la poêle les gésiers et les pignons de pin. (mettre en attente une fois cuits et légèrement dorés),
4. Commencer le dressage en disposant dans l'assiette la salade, le maïs, les tomates cerises coupées en 2 et les asperges,
5. Vinaigrer les crudités,
6. Terminer en dispersant dans l'assiette une fois légèrement tièdes quelques pommes de terre rissolées, les manchons et le magret en tranche.
7. Pour finir, ajoutez les toasts de foie gras ainsi que les pignons.

Bonne dégustation !

Vous souhaitez partager une recette locale.... contactez-nous à :
population@mairie-hourtin.fr

**L'ATELIER
du TATTOO
-HOURTIN-**

Matériel à usage unique

06 88 31 45 79

Uniquement sur rendez-vous

NOUVELLE ADRESSE

1083 route de Garthieu-Nord
33990 HOURTIN

f i

Infos pratiques

vos professionnels de santé sur doctolib.fr

MAIRIE DE HOURTIN

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 et 15h00/17h00
le mardi : 9h00/12h00
le vendredi : 9h00/12h00 et 15h00/18h00
Site internet : www.mairie-houritin.fr
Courriel : population@mairie-houritin.fr

Service urbanisme

Accueil du public principalement sur RV & réception téléphonique : uniquement le matin du lundi au vendredi : 9h/12h

Police municipale

Office de Tourisme Médoc Atlantique
Communauté des Communes Médoc Atlantique
courriel : accueil@ccmedocatlantique.fr

SUEZ – (numéro d'urgence)
ENEDIS – (numéro d'urgence)

Permanence en Mairie

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)

Point Service CAF : Lundi 15h/17h, jeudi 9h/12h sur RdV
Assistante sociale – Conseil Départemental de la de Gironde – Maison Départementale de la solidarité et l'insertion Pauillac sur RV* (mardi de 9h30 à 12h00)

Infodroits

Sur RV : 3^{ème} jeudi de chaque mois

Permanences – Espace Jeunesse

Mission Locale du Médoc - jeunes de 16 à 25 ans – sur RV *: vendredi 9h00/16h30

Enfance et Jeunesse

Crèche/halte-garderie « Les Petits Mousses »
A.L.S.H (accueil de loisirs) « les Petits Loups »
et Accueil Périscolaire
Relais Assistante Maternelle

A.L.S.H Ados
mercredis et vacances

Ecoles

Ecole Elémentaire
Collège Jules Chambrelent

Bureaux de Poste
Croix rouge
Gendarmerie Lacanau
Gendarmerie Saisonnière
Pompiers
Restaurant du cœur
Secours Catholique

Divers

Capitainerie
Catéchèse
Cinéma
Déchèterie
Maison Forestière des Genêts
Musée
S.M.I.C.O.T.O.M
Union Sportive et Culturelle Hourtin

Naturopathes

Mme Mombeuil
Mme Poudevigne
Mme Bézia

Santé

Ambulances du Lac*
Clinique Mutualiste du Médoc (Lesparre)
Laboratoires d'analyses médicales
Maison de Santé Pluridisciplinaire
Pharmacie Lagrave

Cabinet dentaire

Dr Chazé

Cardiologue*

Dr Ahmed Yahia

Chiropraticien

M. Picolet

Diététicienne-nutritionniste*

Mme Lesny

Hypnothérapeute

Mme Souliers

Infirmières

Cabinet : Mmes Guignon*
Cabinet : Mme Souliers*
Mmes Cappe/ Hebbelinck
Mme Dupiech

Kinésithérapeutes

Mmes Claveleau/Goudy/Carrillo & M. Audoy*
Mmes Orrit-Gautier/Sirac & MM. Kieffer/Nunes*
M. Vergé

Médecins*

Dr Pradet
Dr Cararo
Dr Caucheteux (Ostéopathe, homéopathe)
Dr Brunet

Ophtalmologue*

05.56.09.12.63 05.56.73.53.84

Orthophoniste

Mme Alexandre

Orthoptiste*

M. Adrien

Ostéopathes

M. Ballion
Mme Colin
M. Robinson (Etiopathe)
Mme Roland

Podologue-Pédicure

Mme Vidal
M. Leclere/Mmes Bouquet/Gomas*

Psychologue clinicienne – Psychothérapeute

Mme Sécula

Sage-femme/Ostéopathe*

Mme DUDON-BIGNÉ (sur RV)

Vétérinaire

Dr Thong

*Présents à la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)

SARL Nicolas Alves
 Téléphone : 06.60.82.85.63
 Site Internet
www.terrassement-moderne.com
terrassementmoderne@yahoo.fr
 ZA 33990 HOURTIN
 8 rue de l'Industrie

NAO
 Nicolas Alves de Oliveira

Assainissement // Nettoyage de Terrain // Réseaux
 Clôture // Enrobés // Terrasse en granulat de Marbre

AMBULANCES DU LAC
05.56.41.46.77



Transports toutes distances 7J/7

Olivier et son équipe
 Compétences, disponibilité, courtoisie
 2, rue de la Gare - 33990 HOURTIN


LESPARRE Carrelages et Mosaïques

Carrelages Sols, Murs et Cuisines
 Mosaïques, Parquets
 Sanitaire, Meubles de salle de bains

14, Rue Jean Mermoz- 33340 LEPARRE
05 56 41 53 40 - 06 76 36 14 18
lesparre.carrelage@outlook.com

Organisation des obsèques
 Transport France Etranger
 Pose et construction caveaux
 Contrat prévoyance obsèques

Pompes Funèbres


 Alain Robert
 Depuis 1960

A VOTRE ÉCOUTE 24H/24 DANS NOS DEUX AGENCES

**« UNE IDENTITÉ LOCALE AU SERVICE DES FAMILLES AU MEILLEUR PRIX,
 DANS LE RESPECT, LE DÉVOUEMENT ET LA COMPÉTENCE »**

28 cours du Mal de Latte de Tassigny
 33340 Lesparre Médoc
 Tél. : 05 56 73 40 61

6 route d'Avensan
 33480 Castelnau de Médoc
 Tél. : 05 56 58 14 76



**A peine la rentrée scolaire,
 il faut déjà penser aux fêtes
 de fin d'année !**

Avis aux propriétaires !

La commune lance un appel pour trouver
 un sapin qui trônera
 Place de l'Eglise
 durant les fêtes de fin d'année.

Merci de bien vouloir contacter la mairie
accueil@mairie-hourtin.fr

LA MAISON DU CONFORT
SPECIALISÉES DÉPÔT 1993

OUTILS BOIS & GRANULES BOCAUX

BEKO legrand GARDENA FACOM Panasonic
VARTA GEB BOSCH STANLEY LG Moulinex
ROYAL CANIN Tefal SEB Haier CAMPING CAR SEB

OUVERT 7J/7
HOURTIN
6 rue de Lachanau
05 56 09 23 04
RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR



**Commerçants
Indépendants
Entreprises
Artisans ,**

Montrez-vous

ici!



EdiPublic
L'agence de communication
des collectivités

www.edipublic.com

CONSEIL & CRÉATION | ÉDITION & MOBILIER URBAIN
COMMUNICATION DIGITALE | IMPRIMERIE | RÉGIE PUBLICITAIRE

33 av. des Temps Modernes
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (Futuroscope)
05 49 01 44 11 - info@edipublic.com

Agences : Poitiers - La Rochelle - Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon